



**PRINCIPAUTE DE MONACO**

---

**ALLOCUTION DE  
SON EXCELLENCE MONSIEUR JEAN PASTORELLI  
MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE  
REPRESENTANT PERMANENT DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO  
AUPRES DE L'UNION INTERNATIONALE DE  
TELECOMMUNICATIONS**

---

**SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION**

**GENEVE, 10-12 DECEMBRE 2003**

---

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations  
Unies,  
Messieurs et Mesdames les Chefs d'Etats,  
Messieurs et Mesdames les Chefs de Gouvernements,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des  
Télécommunications,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la Présidence de ce Sommet qui, sous votre autorité, conduira à un résultat fructueux pour l'organisation de la société de demain.

Je voudrais également remercier les Autorités suisses pour l'accueil chaleureux et amical qui nous a été réservé et pour le rôle efficace et dynamique qu'elles ont eu dans la préparation de cette conférence.

./...

Au nom du Gouvernement Princier, il me tient à cœur de rendre hommage à tous ceux qui, au sein de l'Organisation des Nations Unies et des Organisations spécialisées, ont estimé nécessaire la tenue de ce Sommet dont l'importance s'avère décisive dès aujourd'hui et s'accentuera dans les prochaines années.

Ce Sommet s'inscrit, en effet, dans la lignée des grandes Rencontres que décident les Peuples de la Communauté Internationale pour tenter de maîtriser les évolutions que nous constatons et de façonner notre avenir, à l'exemple de ce qui a été fait avec le Sommet de Rio pour la Protection de l'Environnement, l'Assemblée du Millénaire et le Sommet de Johannesburg sur le Développement durable.

Il est destiné à faire en sorte que les progrès technologiques considérables qui se produisent et qui constituent une véritable révolution "industrielle" n'échappent pas au contrôle des Hommes mais soient mis à leur service.

Ce Sommet est exemplaire à plus d'un titre :

- envisagé, à l'origine, dans l'esprit de ses inspirateurs, comme destiné à maîtriser l'évolution des technologies et à en répartir équitablement les bienfaits, il conduit à définir une réelle conception de la société dans toutes ses composantes ;

./...

- il marque la convergence des Etats et de la société civile sur les grands principes après des débats intenses qui ont fait apparaître une grande richesse d'idées, dont chacun doit être félicité, et un grand esprit de démocratie et de compréhension mutuelle ;
- sa préparation, qui a pu paraître quelques fois lente, a donné lieu, au contraire, à de très nombreuses discussions organisées dans un grand nombre de pays, avec l'association des régions géographiques et avec la participation de la société civile ;
- le Sommet, se décomposant en deux phases, d'abord à Genève, puis à Tunis, établit un lien symbolique entre le Nord et le Sud afin de tenir compte des préoccupations de chacun et d'approfondir, lors de ces deux rendez-vous, les domaines appropriés.

La Principauté de Monaco, dans son souci constant de rechercher des initiatives concrètes, ne peut que se féliciter de constater que la Déclaration de principe sera accompagnée d'un Programme d'action qui rendra opérationnelles les décisions du Sommet.

Globalement, la Principauté de Monaco adhère pleinement aux orientations soumises aujourd'hui à notre approbation. Elle souhaite, dans ce cadre, mettre l'accent sur certains aspects du projet de déclaration.

./...

La société de l'information doit être conçue comme une société servant le développement humain dans toutes ses composantes, qu'elles soient politiques, culturelles, économiques, sociales ; elle doit être destinée à élever les hommes, permettre leur épanouissement et assurer leur dignité, sans exclusion et sans discrimination.

Elle doit s'appliquer à libérer les hommes, que ce soit par la diffusion du savoir et des connaissances, par l'éducation et la formation, par la suppression du fossé numérique, dont les risques d'élargissement sont importants si des mesures ne sont pas prises.

Elle doit tendre à rechercher une bonne gouvernance, dans un esprit démocratique et de liberté d'expression et d'opinion ; elle doit viser la lutte contre la pauvreté qui touche plus de la moitié du monde et mettre en place une société de solidarité qui, dans ce cas particulier, peut s'exprimer par une solidarité « numérique » qui rapproche les pays du Nord et les pays du Sud ainsi que les pays du Sud entre eux et qui s'accompagne d'une solidarité interne ou interrégionale.

Elle doit également sauvegarder la diversité culturelle et linguistique qui préserve l'identité de chacun d'entre nous, son âme même, et continue à enrichir la communauté internationale de l'apport de chaque culture, de chaque histoire. Sur un point particulier, la Principauté de Monaco attache du prix à la protection de la souveraineté des Etats sur leurs noms de domaine et suggère tant une gestion internationale équilibrée de ce secteur que l'instauration

./...

d'une protection dans le cas d'utilisation abusive, péjorative ou préjudiciable.

La société de l'information représente aussi un facteur fondamental d'insertion des groupes défavorisés, marginalisés ou exclus, ainsi que des personnes handicapées, que l'on a trop tendance à oublier.

Elle participe, de même, à l'émancipation de la femme et procure un espoir d'avenir aux jeunes générations.

L'accès au savoir - et sa transmission - constitue, à n'en point douter, un des objectifs vers lesquels nous devons tendre, en agissant de concert.

Il incarne une réelle opportunité de lutter efficacement contre le repli de ces communautés sur elles-mêmes qui les vulnérabilise.

Enfin, la recherche de la Paix doit être un objectif permanent et exigeant de la société de l'information qui doit aboutir à une meilleure compréhension entre les peuples.

Pour sa part, la Principauté de Monaco s'engage à œuvrer, tant dans ses actions auprès des Organisations internationales dont elle fait partie que de ses nombreuses actions de coopération, pour que ces principes reçoivent une application très concrète dans des délais raisonnables. C'est le sens de son action, à titre d'exemple aussi bien à l'Organisation internationale de la Francophonie qu'au sein de l'Unesco, où elle contribue à promouvoir la liberté d'expression et d'opinion, la lutte contre la pauvreté par l'éducation,

./...

l'éthique de l'information et la diversité culturelle et linguistique.

Ce sont également ces lignes de direction qui guident son programme interne pour le développement de l'économie numérique et de la bonne gouvernance et qui peuvent servir de socle à des coopérations bilatérales.

Je ne doute pas que ce Sommet marquera une étape décisive dans l'affirmation d'une conscience universelle de notre responsabilité commune dans l'organisation de notre avenir.

Le défi est à la mesure de l'effort qu'il nous incombe tous ici d'accomplir. Il est vital, mais pas inaccessible. Il dépend de notre seule volonté.

Je vous remercie.